

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

ET L'ÉTAT DE DROIT en FRANCE

ROLAND
ESCH

Magistrat honoraire

*aborde ce
nouveau sujet*



LA JUSTICE

A L'ORDRE DU JOUR

CONFÉRENCE



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY - PORTE SAINT-GEORGES

CHRONIQUE

d'actualité juridique (octobre 2021)



- **Le procès des attentats du 13 Novembre 2015 :**
procès du siècle ➔ **victoire de l'état de droit**
➔ **gestion sociétale du stress post-traumatique de toute une nation** ➔ **l'institution judiciaire à la hauteur des enjeux ;**
- **La loi relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure :**
conséquence de « l'affaire Sarah Halimi » ➔ **difficile question de concilier l'irresponsabilité pénale et le légitime droit à réparation des victimes ;**
- **Retour sur l'état d'urgence sanitaire** (loi du 23 mars 2020 levée le 10 juillet, reprise le 17 octobre et prorogé, pour l'instant, au 30 novembre 2021), **poison lent de la démocratie** ➔ **volonté de légiférer à la moindre émotion, en l'espèce ici la peur, parlement court-circuité ;**
contrôle judiciaire toujours à posteriori, absence de débat, passivité sociale, frustration, colère rentrée pour une cause légitime mais avec des moyens disproportionnés.

PRÉSENTATION DU Conseil Constitutionnel



- *Institué par la Constitution de la 5^{ème} République le 4 octobre 1958 ;*
- *9 membres nommés pour 9 ans, mandat non renouvelable* ➡ *3 par le Président de la République* ➡ *3 par le Président du Sénat* ➡ *3 par le Président de l'Assemblée Nationale, renouvellement par tiers tous les 3 ans, à ce jour, Président Laurent FABIUS, 4 femmes, dernier nommé Alain JUPPE ;*
- *Les anciens Présidents de la République sont membres de droit ;*
- *Nombreuses incompatibilités dont l'interdiction de tout mandat électoral ;*
- *Le secrétaire général est nommé par décret du Président de la République. Il est doté d'un service juridique et d'un greffe ;*
- *Il existe 5 autres services* ➡ *documentation, relations extérieures, communication, administratif et financier, informatique ;*
- *Le Conseil Constitutionnel jouit de l'autonomie financière.*



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY - PORTE SAINT-GEORGES

LES MISSIONS DU Conseil Constitutionnel



- **Vérification de la conformité des lois à la constitution avec ses 2 préambules** ➡ de la constitution de la 4^{ème} République et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Ce contrôle s'effectue à priori c'est à dire avant promulgation de la loi ;
- **QPC** ➡ Question Prioritaire de Constitutionnalité introduite par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, peut-être posée par tout citoyen dans le cadre d'un litige en justice. Le contrôle est à posteriori sur saisine du Conseil d'Etat ou de la Cour de Cassation ;
- **Traitement du contentieux électoral** ➡ présidence, référendum, assemblées et aussi contrôle du financement des campagnes électorales ;
- **Vérification du contrôle de conformité de la constitution au Droit international ;**
- **Le Conseil Constitutionnel est également juge de la hiérarchie des normes** ➡ il peut déclasser une loi ;
- **Compétence consultative obligatoire si le Président de la République veut initier l'article 16.**

LA PROCÉDURE DEVANT le Conseil Constitutionnel



- *Censure totale ou partielle de la loi dans le cadre de vérification de conformité ;*
- *Ne siège qu'en formation plénière pour rendre des décisions ou des avis.*
- *Les procédures sont variables selon les types de contentieux. Idem pour les délais qui vont de un à 3 mois. L'urgence peut être invoquée. Le délai est alors ramené à 8 jours ;*
- *Un avis divergent de l'un des juges ne peut être exprimé ;*
- *Publication des décisions au J.O. et par des cahiers trimestriels en numérique ;*
- *Le Conseil Constitutionnel dispose d'un site internet remarquablement documenté.*



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY – PORTE SAINT-GEORGES

EN CONCLUSION



- *Peu actif de 1958 à 1971, depuis cette date, explosion des contentieux ➡ 1971 liberté d'association*
 - ➡ *1974 saisine par 60 députés ou sénateurs*
 - ➡ *2008 QPC ;*
- *Exemples de décisions récentes : loi sécurité globale en 2021 ➡ censure de l'usage de drones par les autorités publiques lors de manifestations au nom du respect des libertés individuelles. Idem pour la censure de la loi portant reconduction de l'état d'urgence sanitaire en ce qu'elle obligeait un cas contact à l'isolement sous peine de sanctions pénales ;*
- *Comparaison inadéquate voire impossible avec la Cour Suprême aux Etats-Unis.*



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY - PORTE SAINT-GEORGES

BIBLIOGRAPHIE ET filmographie sélectives



- **Le livre témoignage de Michel FOUCAULT « Moi, Pierre RIVIERE, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère »** Gallimard, collection archives, 1973 ;
- **Sur le traitement du stress post-traumatique : « Traumatismes psychiques-prise en charge psychologique des victimes »** de L. CROCQ, Masson, 2014 ;
- **« Victimologies, évaluation, traitement, résilience »** de R. COUTANCEAU et C. DAMIANI, Dunod, janvier 2018 ;
- **Sur les rapports entre la justice et l'Histoire, le livre de Jean-Noël JEANNENEY « Le passé dans le prétoire, l'historien, le juge et le journaliste »** Le Seuil, 1998 ;
- **Sur la justice en général le livre très pédagogique et facile à lire de Jean-Paul HONORE « Un lieu de justice »** Arléa, Collection Premier mille, 2021 ;
- **Sur le Conseil Constitutionnel, outre son site internet, lire l'interview de son président Laurent FABIUS dans le Figaro du lundi 4 octobre 2021 où il dit entre autre ceci** 🖱️
« Le climat actuel de notre pays se caractérise par la tension, l'agressivité potentielle dans différents secteurs. Je note aussi le décalage entre l'optimisme des perspectives individuelles et un certain pessimisme préoccupant sur notre futur ».
- **Sur l'irresponsabilité pénale, revoir le film du regretté Bertrand TAVERNIER « Le juge et l'assassin »**